Respect – Responsabilité - Engagement

NORMES ET MODALITÉS
D'application du régime pédagogique

2026-2027

École des Deux-Soleils
495, rue Gérin, Magog (QC) J1X 4B1
Téléphone : (819) 843-5666
Télécopieur: (819) 868-4173

Entrée progressive des élèves du préscolaire

Les élèves du préscolaire 4 ans et du préscolaire 5 ans feront leur entrée à l'école de façon progressive. Le jour de la rentrée scolaire du 25 aout, tous les élèves seront présents et participeront aux activités d'accueil prévues pour l'ensemble des élèves de l'école. La journée sera écourtée pour eux et se terminera à 13h00. Les élèves pourront retourner à la maison ou utiliser le SDG sans frais jusqu'à l'heure de fin des classes du primaire.

Pour les 4 journées suivantes, les groupes seront scindés en deux (groupe A et B) afin de permettre aux enfants d'être moins nombreux, facilitant ainsi leur processus d'adaptation au fonctionnement et à l'environnement scolaire . Les groupes A seront en classe pendant que les groupes B seront à la maison OU au SDG sans frais (sur inscription). Puis la situation inverse le jour suivant.

Groupe A Mercredi 26 aout et vendredi 28 aout 2026
Groupe B Jeudi 27 aout et mardi 1er septembre 2026

Le mercredi 2 septembre, tous les élèves seront présents en classe selon l'horaire habituel.

Journées pédagogiques de la rentrée

Le service de garde de l'école sera fermé les 20, 21 et 24 aout afin de permettre aux éducatrices et éducateurs d'assister aux rencontres d'accueil et d'arrimage de l'école, de participer aux formations obligatoires liées à leurs fonctions , d'organiser leurs locaux, de planifier et de préparer les activités pédagogiques du début d'année.

Le service de garde ouvrira ses portes le 25 aout selon l'horaire habituel et accueillera les élèves inscrits.

Encadrements relatifs aux évaluations

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

La Loi sur l'instruction publique et le régime pédagogique qui en découle sont très clairs sur l'importance de la présence de l'élève à l'école tout au long de l'année scolaire**. Il est donc de la responsabilité du parent de s'assurer que son enfant fréquente assidument les 180 journées de classe prévues au calendrier scolaire.**

En effet, ces 180 journées de classe sont nécessaires à la réalisation des activités d'apprentissage qui contribueront au développement des compétences attendues de chacune des matières du *Programme de formation de l'école québécoise* pour chaque année du cycle et de chaque ordre d'enseignement.

Cependant, nous reconnaissons qu'il peut arriver, pour des situations hors de son contrôle, que l'élève soit dans l'obligation de s'absenter de l'école.

Voici les motifs d'absence qui sont reconnus :

- Maladie;
- Décès d'un proche parent;
- Convocation à un tribunal;
- Participation à un événement d'envergure (peu probable au primaire)

Le parent qui choisit de retirer son enfant de l'école pour des motifs **non reconnus** le fait donc de façon libre et éclairée. Dans ce cas, aviser la direction, en tout temps.

AVANT D'ENVISAGER UNE ABSENCE PROLONGÉE POUR DES VACANCES FAMILIALES, DES TOURNOIS SPORTIFS OU AUTRES MOTIFS NON RECONNUS, BIEN LIRE LA PARTIE SUIVANTE :

Ce parent doit être conscient que l'obligation de l'école de dispenser des services éducatifs se limite à la présence de l'enfant en classe. **Le parent ne peut donc pas exiger de la part de l'école qu'elle mette en place des services éducatifs durant l'absence de son enfant pour des motifs non reconnus ou encore qu'elle lui fournisse des travaux ou des leçons à l'avance. L'enseignant n'est pas tenu de reprendre les notions vues pendant l'absence.**

Période d'examens :

- Si jamais l'absence se situe dans une période d'évaluations, l'élève ne reprendra pas son évaluation sauf si nécessaire pour compléter le bilan d'une étape. Si tel est le cas, les consignes seront abrégées et le contexte d'évaluation sera modifié.
- Une absence à un examen du MEQ pour des motifs non reconnus entrainera automatiquement la note zéro. Cette note aura donc des impacts sur le résultat final au bulletin puisque les examens du MEQ valent 10% de la note finale. Si l'élève s'absente pour des motifs reconnus, une pièce justificative sera exigée.

Évaluation des compétences

L'évaluation des compétences respecte les encadrements légaux tels que le *Programme de formation de l'école québécoise,* le *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* ainsi que l'*Instruction annuelle.*

Ce qui est évalué aux bulletins, ce sont des compétences.
Une compétence est « (…) la capacité à réaliser des activités ou des tâches en utilisant des ressources variées: connaissances, habiletés, stratégies, techniques, attitudes et perceptions. »[1] (p. 3).

Tout au long de l'année scolaire, le jugement professionnel d'un enseignant repose sur des traces d'apprentissage pertinentes, suffisantes et variées, recueillies à l'aide de divers instruments. Les traces peuvent provenir de productions, d'observations et de conversations. Le jugement professionnel est un jugement global sur la progression de l'élève, **ce n'est pas une addition de notes**. Ce jugement est communiqué par un pourcentage sur le bulletin.

À l'école des Deux-Soleils, un barème d'équivalence est utilisé pour situer l'élève dans le développement d'une compétence. Vous trouverez ce barème à **l'annexe A.**

[1] Gouvernement du Québec. (2003). *Politique d'évaluation des apprentissages*. Ministère de l'Éducation.

Évaluation des compétences transversales

L'instruction annuelle prévoit qu'aux étapes 1 et 3, des commentaires sur deux des quatre compétences transversales doivent figurer au bulletin.

Compétence transversale	1er cycle		2e cycle		3e cycle	
	1re année	2e année	3e année	4e année	5e année	6e année
Exercer son jugement critique		X		X		X
Organiser son travail	X		X		X	
Savoir communiquer		X		X		X
Travailler en équipe	X		X		X	

Qualité de la langue

Le français est la langue de toutes les communications. C'est la raison pour laquelle nous devons apporter une attention particulière à la qualité de la langue parlée et écrite. Plusieurs encadrements font état des obligations relatives à la qualité de la langue.

- La Loi sur l'instruction publique nous informe à l'article 22 : « Il est du devoir de l'enseignant de prendre les mesures nécessaires pour promouvoir la qualité de la langue écrite et parlée. »

- L'article 35 du régime pédagogique stipule que : « L'école doit prendre les mesures nécessaires pour que la qualité de la langue écrite et parlée, dans l'apprentissage et dans la vie de l'école, soit le souci de chaque enseignant, quelle que soit la matière enseignée, et de tous les membres du personnel de l'école. »

Il est important de préciser que les critères des cadres d'évaluation balisent le développement des compétences et des connaissances propres à chaque discipline. On ne peut donc pas pénaliser un élève dans une discipline autre que le français pour ses difficultés à lire, écrire ou parler la langue française.

Dans l'esprit du *Programme de formation de l'école québécoise*, la qualité de la langue doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considérée dans les résultats disciplinaires communiqués.

À l'école, nous accordons de l'importance à la qualité de la langue parlée et écrite dans toutes les activités d'apprentissage et d'évaluation.

Cette norme est directement liée à la compétence « savoir communiquer ». Ceci implique que les enseignants de toutes les disciplines doivent être conscients qu'ils doivent enseigner des terminologies, des expressions, des mots de vocabulaire spécifique à leur discipline. Il est donc important d'enseigner l'étymologie de ces mots aux élèves parce que cela contribue à l'enrichissement de la langue courante et facilite le transfert des connaissances.

En cours d'apprentissage, les enseignants offriront une rétroaction régulière à l'élève au sujet de la qualité de la langue parlée et écrite

COMMUNICATIONS OFFICIELLES ANNUELLES
Première communication Commentaires sur les apprentissages des matières de base (français et mathématiques) et le comportement de l'élève. Date limite pour la remise des notes dans GPI : 9 octobre 2026 à 15h00 Modalités : Communication disponible pour les parents le 14 octobre 2026 sur Portail Mozaïk Parents
Premier bulletin 1re étape : du 25 août 2026 au 5 novembre 2026 **Pondération : compte pour 20 % du résultat final** Date de remise des notes : 11 novembre 2026 à 8h00 Modalités : Bulletin disponible pour les parents le 16 novembre 2026 sur Portail Mozaïk Parents **Une rencontre individuelle sera fixée par le titulaire de l'élève entre le 16 et le 20 novembre 2026. Un courriel sera acheminé aux parents pour la prise de rendez-vous.**
Deuxième bulletin Période : du 6 novembre 2026 au 26 février 2027 **Pondération : compte pour 20 % du résultat final** Date de remise des notes : 9 mars 2027 8h00 Modalités : Bulletin disponible pour les parents le 12 mars 2027 sur Portail Mozaïk Parents **Rencontres individuelles pour les élèves à risque** (semaine du 15 au 19 mars 2027)
Troisième bulletin Période : du 8 mars 2027 au 21 juin 2027 Pondération : compte pour 60 % du résultat final Date de remise GPI : 22 juin 2027 12h00 Modalités : Bulletin disponible pour les parents le 25 juin 2027 sur Portail Mozaïk Parents

École des Deux-Soleils
Respect – Responsabilité - Engagement

Centre de services scolaire des Sommets
Québec

École des Deux-Soleils

Étapes et bulletins

École des Deux-Soleils
Respect – Responsabilité - Engagement

JUILLET 2026

D	L	M	M	J	V	S	
			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		

AOÛT 2026

D	L	M	M	J	V	S	
						1	3
2	3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25 1	26 2	27 3	28 4	29	
30	31 5						5

SEPTEMBRE 2026

D	L	M	M	J	V	S	
		1 6	2 7	3 8	4 9	5	1
6	(7)	8 L 1	9 2	10 3	11 4	12	
13	14 5	15 6	16 7	17 V 8	18	19	
20	21 9	22 1	23 2	24 3	25 4	26	
27	28 5	29 6	30 7				20

OCTOBRE 2026

D	L	M	M	J	V	S	
				1 8	2 9	3	1
4	5	6 1	7 2	8 3	9 4	10	
11	(12)	13 5	14 L 6	15 7	16 8	17	
18	19 9	20 1	21 2	22 3	23 4	24	
25	26 5	27 6	28 7	29 8	30 9	31	
							20

NOVEMBRE 2026

D	L	M	M	J	V	S	
							2
1	2 1	3 2	4 3	5 4	6	7	
8	9 5	10 6	11 7	12 8	13 9	14	
15	16 V 1	17 2	18 3	19 4	20	21	
22	23 5	24 6	25 7	26 8	27 9	28	
29	30 1						19

DÉCEMBRE 2026

D	L	M	M	J	V	S	
		1 2	2 3	3 4	4 5	5	1
6	7 6	8 7	9 8	10 V 9	11	12	
13	14 1	15 2	16 3	17 4	18 5	19	
20	21 6	22 7	(23)	(24)	(25)	26	
27	(28)	(29)	(30)	(31)			15

JANVIER 2027

D	L	M	M	J	V	S	
					(1)	2	2
3	(4)	(5)	6	7 8	8 9	9	
10	11 1	12 2	13 3	14 4	15 5	16	
17	18 6	19 7	20 8	21 9	22	23	
24	25 1	26 2	27 3	28 4	29 5	30	
31							16

FÉVRIER 2027

D	L	M	M	J	V	S	
							2
	1 6	2 V 7	3 8	4 9	5	6	
7	8 1	9 2	10 3	11 4	12 5	13	
14	15 6	16 V 7	17 8	18 9	19	20	
21	22 1	23 2	24 3	25 4	26 5	27	
28							18

MARS 2027

D	L	M	M	J	V	S	
							2
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	6	
7	8	9 6	10 7	11 8	12 9	13	
14	15 1	16 2	17 3	18 4	19 5	20	
21	22 6	23 7	24 V 8	25	(26)	27	
28	(29)	30 L 9	31 1				14

AVRIL 2027

D	L	M	M	J	V	S	
				1 2	2 3	3	2
4	5 4	6 5	7 6	8 7	9	10	
11	12 8	13 9	14 1	15 2	16 3	17	
18	19 4	20 5	21 6	22 V 7	23	24	
25	26 8	27 9	28 1	29 2	30 3		
							20

MAI 2027

D	L	M	M	J	V	S	
						1	1
2	3 4	4 5	5 V 6	6 7	7	8	
9	10 8	11 9	12 1	13 2	14 3	15	
16	17 4	18 5	19 6	20 7	21 8	22	
23	(24)	25 9	26 1	27 2	28 3	29	
30	31 4						19

JUIN 2027

D	L	M	M	J	V	S	
		1 5	2 6	3 7	4	5	3
6	7 8	8 9	9 1	10 2	11 3	12	
13	14 4	15 5	16 6	17 7	18 8	19	
20	21 9	22	23	(24)	25	26	
27	28	29	30				14

Journées pédagogiques

(Congés pour les élèves et le personnel enseignant)

Reprise de tempête ou journée pédagogique

Service de garde fermé

Communication disponible dans Mosaïk parent

Bulletin disponible dans Mosaïk parent

Semaine des rencontres du 1er bulletin avec les parents (sur rendez-vous).

INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027			
PRÉSCOLAIRE 4 ans	**Étape 1**	**Étape 2**	**Étape 3**
	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape
Accroitre son développement physique et moteur	X	X	X
Construire sa conscience de soi	X		X
Vivre des relations harmonieuses avec les autres		X	X
Communiquer à l'oral et à l'écrit	X		X
Découvrir le monde qui l'entoure		X	X

INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027			
PRÉSCOLAIRE 5 ans	**Étape 1**	**Étape 2**	**Étape 3**
	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape
Accroitre son développement physique et moteur	X	X	X
Construire sa conscience de soi	X		X
Vivre des relations harmonieuses avec les autres		X	X
Communiquer à l'oral et à l'écrit	X		X
Découvrir le monde qui l'entoure		X	X

INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

PREMIÈRE ANNÉE		Étape 1		Étape 2		Étape 3		
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année	
Français, langue d'enseignement	Écrire (**30%**)			X		X		
	Lire (**50%**)	X		X		X		
	Communiquer oralement (**20%**)			X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème **(20%)**			X		X		
	Utiliser un raisonnement mathématique (**80%**)	X		X		X		
Anglais, langue seconde	Mobiliser sa compétence de textes entendus **(60%)**			X		X		
	Communiquer oralement en anglais **(40 %)**			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté								
Science et technologie								
Culture et citoyenneté québécoise				X		X		
Arts plastiques		X		X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

DEUXIÈME ANNÉE		Étape 1		Étape 2		Étape 3		
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année	
Français, langue d'enseignement	Écrire (**30%**)	X		X		X		
	Lire **(50%)**	X		X		X		
	Communiquer oralement **(20%)**			X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème **(20%)**			X		X		
	Utiliser un raisonnement mathématique **(80%)**	X		X		X		
Anglais, langue seconde	Mobiliser sa compétence de textes entendus **(60%)**			X		X		
	Communiquer oralement en anglais **(40%)**			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté								
Science et technologie								
Culture et citoyenneté québécoise				X		X		
Arts plastiques		X		X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

TROISIÈME ANNÉE		Étape 1		Étape 2		Étape 3		
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou CSSDS	
Français, langue d'enseignement	Écrire **(40%)**	X		X		X		
	Lire **(40%)**	X		X		X		
	Communiquer oralement **(20%)**			X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème **(30%)**			X		X		
	Utiliser un raisonnement mathématique **(70%)**	X		X		X		
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais **(50%)**	X				X		
	Comprendre des textes lus et entendus **(35%)**			X		X		
	Écrire des textes **(15%)**			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté				X		X		
Science et technologie				X		X		
Culture et citoyenneté québécoise				X		X		
Arts plastiques				X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

QUATRIÈME ANNÉE		Étape 1		Étape 2		Étape 3		MEES
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou CSSDS	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire **(40%)**	X		X		X		X
	Lire **(40%)**	X		X		X		X
	Communiquer oralement **(20%)**			X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème **(30%)**			X		X		
	Utiliser un raisonnement mathématique **(70%)**	X		X		X		
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais **(50%)**	X				X		
	Comprendre des textes lus et entendus **(35%)**			X		X		
	Écrire des textes **(15%)**			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté				X		X		
Science et technologie				X		X		
Culture et citoyenneté québécoise				X		X		
Arts plastiques				X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

*** Épreuves uniques du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES)**

- 10 % à la fin du 2e cycle du primaire

INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

CINQUIÈME ANNÉE		Étape 1		Étape 2		Étape 3		
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou CSSDS	
Français, langue d'enseignement	Écrire **(40%)**	X		X		X		
	Lire **(40%)**	X		X		X		
	Communiquer oralement **(20%)**	X		X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème **(30%)**			X		X		
	Utiliser un raisonnement mathématique **(70%)**	X		X		X		
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais **(50%)**	X				X		
	Comprendre des textes lus et entendus **(35%)**			X		X		
	Écrire des textes **(15%)**			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté				X		X		
Science et technologie				X		X		
Culture et citoyenneté québécoise				X		X		
Arts plastiques				X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

*** Épreuves uniques du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES)**

- 10 % à la fin du 3e cycle du primaire

INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS DES APPRENTISSAGES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

SIXIÈME ANNÉE		Étape 1		Étape 2		Étape 3		MEES
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale ou CSSDS	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire **(40%)**	X		X		X		X
	Lire **(40%)**	X		X		X		X
	Communiquer oralement **(20%)**	X		X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème **(30%)**			X		X		X
	Utiliser un raisonnement mathématique **(70%)**	X		X		X		X
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais **(50%)**	X				X		
	Comprendre des textes lus et entendus **(35%)**			X		X		
	Écrire des textes **(15%)**			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté				X		X		
Science et technologie				X		X		
Culture et citoyenneté québécoise				X		X		
Arts plastiques				X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

*** Épreuves uniques du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES)**

- 10 % à la fin du 3e cycle du primaire

ANNEXE 1 **Barème d'équivalence**

L'élève développe sa compétence …	Profil souhaité	COTE	Pourcentage
… de façon **remarquable**. Il dépasse les attentes prévues à l'étape.	**100 implique <u>nécessairement</u> *les 5 points* suivants :** 1. Chemine sans soutien et de façon autonome. 2. Excellente acquisition, compréhension, application et mobilisation des connaissances[1]. 3. Tâche réalisée dans le temps prévu ou moins en tout temps. 4. Très bonne utilisation des diverses stratégies requises par la tâche, sans rappel. 5. L'élève répond de façon remarquable aux exigences.	A+	100
… de façon **très satisfaisante**. Il répond clairement aux attentes prévues à l'étape.	**90, 95 implique <u>nécessairement</u> *les 5 points* suivants :** 1. Grande autonomie face à la tâche, rarement besoin de soutien. 2. Excellente acquisition, compréhension, application et mobilisation des connaissances[1]. 3. Tâche réalisée dans le temps prévu. 4. Très bonne utilisation des diverses stratégies requises par la tâche. 5. L'élève répond de façon très satisfaisante aux exigences.	A	95
		A-	90
… de façon **satisfaisante**. Il répond aux attentes prévues à l'étape.	**85, 80 ou 75 implique :** 1. Autonomie face à la tâche avec soutien occasionnel. 2. Bonne acquisition, compréhension, application et mobilisation des connaissances[1]. 3. Tâche réalisée dans le temps prévu. 4. Utilisation adéquate de plusieurs stratégies requises par la tâche. 5. L'élève répond de façon satisfaisante aux exigences.	B+	85
		B	80
		B-	75
… **satisfait minimalement**. Il répond minimalement aux attentes prévues à l'étape.	**70, 65 ou 60 implique :** 1. Autonomie partielle face à la tâche, mais peut avoir besoin de soutien fréquent. 2. Acquisition, compréhension, application et mobilisation des connaissances[1] 3. Tâche réalisée généralement dans le temps prévu. 4. Utilisation de quelques stratégies requises par la tâche. 5. L'élève répond minimalement aux exigences.	C+	70
		C	65
		C-	60
… de façon **insuffisante**. Il est en deçà des attentes prévues à l'étape.	**50 ou 55 implique :** 1. Manque d'autonomie et nécessite un soutien constant. 2. Difficulté d'acquisition, de compréhension, d'application et de mobilisation des connaissances[1]. 3. Tâche partiellement réalisée dans le temps prévu. 4. Utilisation de peu de stratégies requises par la tâche. 5. L'élève répond difficilement aux exigences.	D+	55
		D	50
… de façon **très insuffisante**. Il est nettement en deçà des attentes prévues à l'étape.	**45 implique :** 1. Aucune autonomie, aucun cheminement. 2. Grande difficulté d'acquisition, de compréhension, d'application et de mobilisation des connaissances[1]. 3. Tâche rarement complétée dans le temps prévu. 4. N'utilise pas les stratégies requises par la tâche. 5. L'élève ne répond pas aux exigences.	E	45